

DIPLÔME D'ÉTAT

Ergothérapeute en alternance

NIVEAU 6 (BAC+3)**RNCP 40047****ENREGISTREMENT : 01/01/2025****ECHEANCE : 31/12/2029****MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ ET DE LA PREVENTION**

Retrouvez la fiche RNCP en cliquant sur le lien : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40047/>

Présentation du métier

L'ergothérapeute est un professionnel de santé qui fonde sa pratique sur le lien entre l'activité humaine et la santé. Il intervient en faveur d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un environnement médical, professionnel, éducatif et social. Il évalue les intégrités, les lésions, les capacités de la personne ainsi que ses performances motrices, sensorielles, cognitives, psychiques. Il analyse les besoins, les habitudes de vie, les facteurs environnementaux, les situations de handicap et pose un diagnostic ergothérapeutique. Il met en œuvre des soins et des interventions de prévention, d'éducation thérapeutique, de rééducation, de réadaptation, de réinsertion et de réhabilitation psychosociale visant à réduire et compenser les altérations et les limitations d'activité, développer, restaurer et maintenir l'indépendance, l'autonomie et l'implication sociale de la personne. Il conçoit des environnements de manière sécurisée, accessible, adaptée, évolutive et durable. Afin de favoriser la participation de la personne dans son milieu de vie, il préconise des aides techniques et des assistances technologiques, des aides humaines, des aides animalières et des modifications matérielles. Il préconise et utilise des appareillages de série, conçoit et réalise du petit appareillage, provisoire, extemporané. Il entraîne les personnes à leur utilisation.

Durée de formation

La durée de formation est de **12 mois, soit 1073 heures.**

Spécificités de l'alternance

- **Entrée en alternance avec contrat employeur**
- **Durée du contrat** : 12 mois
- **Rythme de l'alternance** : défini selon l'UFA

Rentrée

Périodes de rentrée : septembre.

Pour plus d'informations, contactez nos référents de formation (voir recto).

Inscription

- **Compléter notre formulaire en ligne** (www.cerfah.fr)
- **S'inscrire dans un UFA partenaire** (voir liste ci-dessous)
- Les candidats en situation de handicap peuvent s'inscrire à la formation sous réserve d'aptitude médicale.

Lieu de formation (UFA)

Bouches-du-Rhône (13) : Marseille

FACULTÉ DES SCIENCES MÉDICALES ET PARAMÉDICALES – UNIVERSITÉ AIX-MARSEILLE

Prérequis

- **Avoir entre 18 ans et 29 ans** le jour de la signature du contrat (sauf cas dérogatoire)
- **Avoir validé la 2ème année de formation du DE**

Tarif

Le coût de la formation est **pris en charge par l'entreprise** d'accueil et/ou par l'organisme financeur (OPCO, CNFPT...) sous condition de signature du contrat.

DÉTAILS DE LA FORMATION

Objectifs et compétences

1. Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ergothérapeutique
2. Concevoir et conduire un projet d'intervention en ergothérapie et d'aménagement de l'environnement
3. Mettre en oeuvre des activités de soins, de rééducation, de réadaptation, de réinsertion et de réhabilitation psycho-sociale en ergothérapie
4. Concevoir, réaliser, adapter les orthèses provisoires, extemporanées, à visée fonctionnelle ou à visée d'aide technique, adapter et préconiser les orthèses de série, les aides techniques ou animalières et les assistances technologiques
5. Élaborer et conduire une démarche d'éducation et de conseil en ergothérapie et en santé publique
6. Conduire une relation dans un contexte d'intervention en ergothérapie
7. Évaluer et faire évoluer la pratique professionnelle
8. Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
9. Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs
10. Former et informer

Blocs de compétences

Cette certification professionnelle permet l'accès à un métier réglementé et, en conséquence, ne propose pas de blocs de compétences. La certification professionnelle doit être acquise en totalité pour permettre l'exercice du métier visé par cette dernière.

Méthodes pédagogiques

Alternance de cours magistraux, de travaux pratiques, de stages cliniques et enseignements théoriques. Des exercices de simulation peuvent être réalisés pendant la formation.

Validation

Le diplôme d'État d'Ergothérapeute (niveau 6) s'obtient par la validation de l'ensemble des compétences acquises en formation théorique, pratique et en milieu professionnel.

Débouchés

L'ergothérapeute exerce dans des institutions sanitaires, médico-sociales ou sociales mais aussi associations, services de maintien à domicile et maisons départementales des personnes handicapées.

Suite du parcours

L'ergothérapeute peut accéder à des postes d'encadrement et de formateur en institut de formation en ergothérapie. Ils peuvent aussi accéder à des postes de cadres paramédicaux de pôle et de directeurs des soins dans les établissements de santé.

Par ailleurs, le grade de licence permet aux ergothérapeutes de poursuivre des études universitaires

Référente formation

Mme BAHAT
06.60.25.81.53
f.bahat@cerfah.fr

Référente handicap

Mme DAUMAS
06.50.87.15.47
f.bahat@cerfah.fr